

Cahiers Saint Raphaël n° 97 – La liberté de conscience

Publié le 1 janvier 2010
2 minutes

La liberté de conscience



outes les professions médicales sont prises dans un étau.

D'un côté ce que la société gouvernée par la pensée unique les oblige à faire, et de l'autre ce que leur dicte leur propre conscience de catholique.

Ceci concerne plus particulièrement la prescription de produits abortifs.

Les lois nous interpellent. Dans quelle mesure chacun d'entre nous peut-il collaborer au mal ? Et quelles sont les limites de cette collaboration ? Penser que celle-ci ne concerne que les professions médicales est une erreur grave.

Car, par exemple, avec nos impôts nous contribuons à payer les avortements. Face à cette réalité, les consciences se sont littéralement émoussées.

Il faut subir cette complicité monstrueuse à des lois parfois iniques. Jusqu'où peut-on aller ? C'est ce qu'a tenté de définir cette publication.

Jean-Pierre Dickès

Note de la rédaction de La Porte latine

Les Cahiers Saint Raphaël sont une publication de l'ACIM. L'abonnement annuel est de 25 euros pour un an, soit 4 numéros. Envoyer un chèque à l'ordre de l'ACIM en précisant vos noms, prénoms, et adresse. On peut également commander au numéro, à cette même adresse, pour 8 euros franco de port :

 ACIM

18, villa Rachaert

92390 Villeneuve-la-Garenne

Egalement en vente à de :

 France Livres

6 rue du Petit Pont

75005 Paris

Autres renseignements sur les Cahiers Saint Raphaël

Cahiers Saint-Raphaël

Revue trimestrielle de l'**A.C.I.M** (Association Catholique des Infirmières, Médecins et Professionnels de Santé)

Président : Docteur Jean-Pierre Dickès

Direction spirituelle : abbé Arnaud Sélégny (FSSPX, docteur en médecine), abbé Thierry Legrand (FSSPX, pharmacien).

 Cahiers Saint-Raphaël
18, villa Rachaert
92390 Villeneuve-la-Garenne
France

 03 21 10 52 11

 [Le site de l'ACIM](#)

 [Le courriel de l'ACIM](#)